

[marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville de Saint Hilaire de Riez (85)**  
Place de l'Eglise BP 49  
85270 Saint Hilaire de Riez

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE****TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Ville de Saint Hilaire de Riez (85)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21850226800012

**Code postal / Ville :** 85270 Saint Hilaire de Riez**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 2025005**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Service Commande Publique**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Habilitation à candidater : Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société,

Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent)

Une Déclaration du candidat (DC2 ou équivalent)

Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L 2141-1 à L 2141-5 du Code de la commande publique

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Capacités techniques et professionnelles : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

**Technique d'achat :** Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** Lundi 08 septembre 2025 - 15:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Collectivité territoriale**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** Travaux d'aménagement d'une voie verte entre le pont de l'Arche et le giratoire du Pissot RD2038**Classification CPV :** 45233161

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux d'aménagement d'une voie verte entre le pont de l'Arche et le giratoire du Pissot RD2038

**Lieu principal d'exécution :** 85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

**Durée du marché (en mois) :** 16

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :**

Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire à bons de commande et à marchés subséquents.

Le montant maximum sur toute la durée du marché s'élève à 1 000 000EUR HT.

La durée du marché est portée à 16 mois avec une livraison attendue en février 2026.

Les critères de notation sont les suivants :

1-Prix des prestations : 50 points

2-Valeur technique : 35 points

3-Critère environnemental : 15 points

La visite sur site est libre et vivement conseillée.

Les variantes sont autorisées suivant les dispositions du règlement de consultation.

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au Tribunal administratif de Nantes.

## **Date d'envoi du présent avis**

09 août 2025